



La viticulture Aquitaine est en crise. Elle fait face à des évolutions qui remettent en cause ses modèles de développement.

- la consommation du vin continue de baisser en France, accentuée par la dégradation du pouvoir d'achat des ménages et les campagnes antialcooliques ;
- les difficultés commerciales persistent à l'exportation face aux vins des « nouveaux pays viticoles », appuyés par les stratégies de groupes financiers ;
- l'utilisation encore élevée de produits phytosanitaires continue de menacer la santé des viticulteurs, les ressources en eau et la vie des sols dans les vignobles, les vins ;
- les fondements agricoles et culturels du vin sont remis en cause par la libéralisation des pratiques œnologiques, à l'image du projet de la commission Européenne pour le rosé ; la concentration du négoce et de la distribution affaiblissent le pouvoir des producteurs ; les revenus et conditions de vie des viticulteurs se dégradent.

A ces évolutions viennent s'ajouter d'autres enjeux plus globaux, comme la crise énergétique et le défi du changement climatique...

Pour autant la vigne et le vin jouent un rôle important dans notre économie Aquitaine, nos territoires, notre société. Avec ses 120 000 ha en Gironde, la contribution de la viticulture en terme d'emplois reste la plus élevée de la région. La Gironde compte 7000 producteurs indépendants, 3000 vigneronns coopérateurs, 40 coopératives viticoles, 400 maisons de négoce et génère 60 000 emplois directs ou induits.

Ce poids social est particulièrement important dans de nombreux cantons ruraux où on ne peut compter que sur la vigne pour assurer un travail aux jeunes. Son apport à la balance commerciale française est considérable. La vigne façonne des paysages et terroirs remarquables et participe à l'aménagement de notre région ; le vin a un impact décisif sur le tourisme et, par sa diversité et ses histoires, occupe une place importante dans les cultures et leurs imaginaires. Ainsi la crise viticole actuelle met en jeu beaucoup plus que l'avenir d'une activité professionnelle : elle questionne le devenir des territoires et des cultures.

Les viticulteurs le savent bien, la Région tout comme l'Europe est au cœur des réponses politiques qui peuvent les accompagner pour affronter la crise. La Région grâce à ses aides directes aux viticulteurs et par sa politique en faveur du développement des infrastructures régionales et de l'aménagement des territoires, peut favoriser l'émergence d'une viticulture respectueuse de l'environnement et prospère.

Agir au Niveau Régional pour une viticulture écologiquement et socialement responsable est une priorité d'Europe Écologie.

L'Europe est le pivot législatif à partir duquel s'organise dans chaque état membre la production et les échanges du vin. Mais l'Europe fait fausse route.

Face à la crise, l'Europe privilégie une vision libérale, pourtant discréditée aujourd'hui dans d'autres secteurs. La nouvelle OCM vin prévoit en effet de restreindre les outils de régulation de la production



Les Verts



(fin des droits de plantation en 2015) et des marchés (limitation de distillations de crise). Elle s'engage aussi vers une libéralisation des pratiques œnologiques qui risque de banaliser et de délocaliser le vin. L'action du parlement européen a d'ailleurs permis d'éviter le pire, en atténuant les mesures les plus libérales que proposait la commission. Certes les vins de terroir conservent un cadre protecteur à travers le régime des AOP, mais avec moins d'outils pour réguler les marchés et sans l'amortisseur économique des aides directes, les exploitations viticoles sont plus sensibles aux conjonctures et plus fragiles.

Europe Écologie, grâce à son organisation Européenne, peut inférer les choix pris au niveau Européen.

Vouloir se cramponner aux seules traditions ou règles antérieures ne permettrait pas aux viticulteurs de répondre aux enjeux actuels. Aller à l'inverse vers une libéralisation plus forte conduirait à plus d'instabilité et à remettre en cause les identités qui fondent le vin. Il faut donc porter au cœur de l'Europe, un nouveau projet pour la viticulture, qui doit redevenir écologique et permettre à ses femmes et ses hommes de vivre dignement de leur travail. Il faut penser à long terme le développement d'une nouvelle viticulture, ouverte à la société et ses préoccupations de santé, d'environnement et de culture. En redonnant une dimension écologique et humaine au vin, on réactive les désirs qui fondent sa valeur et on prend part à la construction d'une société plus responsable et conviviale.

Pour Europe Écologie, cette nouvelle politique régionale et européenne de la vigne et du vin passe par dix propositions élaborées à partir d'un travail entre viticulteurs et citoyens .

1. Reconstruire les liens de la viticulture avec la nature

Pour le vin l'urgence écologique est plus importante qu'il n'y paraît, et souvent occultée aux viticulteurs. Encouragée par les fabricants et vendeurs, la viticulture utilise en France 15 % des pesticides pour 3 % de la SAU. La situation est même explosive dans de nombreux vignobles où les niveaux de pollution et de dégradation des sols menacent la pérennité des terroirs et la réputation des vins. C'est en retrouvant la nature au sein de chaque terroir que les viticulteurs vont affirmer un nouveau projet, une nouvelle image, de nouvelles valeurs. De nombreuses initiatives sont engagées, avec différentes options techniques (raisonné, intégré, bio, biodynamie...), mais il faut accélérer le mouvement :

- tout doit être mis en œuvre pour réduire drastiquement l'utilisation des produits phytosanitaires, en particulier pour les désherbages et la lutte contre les insectes.
- il faut généraliser les démarches locales qui investissent la connaissance des équilibres naturels dans les vignobles, se préoccupent de l'évolution des sols et de la qualité de l'eau...

Tous les vins sont concernés, depuis le vin de table jusqu'aux grands crus. La réduction de « l'empreinte chimique » passe par des aides accrues à la viticulture biologique (conversion et maintien) et à la production intégrée, une réorientation de la formation et de la recherche, un renforcement de



Les Verts



l'éco-conditionnalité des soutiens publics, la relance de contrats locaux de type MAE ou CTE, un contrôle renforcé sur les résidus dans les vins, notamment importés...

2. Développer les synergies entre les viticulteurs et leur territoire

Au delà de l'environnement, le vin prend sens et valeurs par les synergies que ses producteurs développent dans les territoires. Ces actions concernent toutes les ressources locales qui jouent sur l'image du vin, depuis les paysages jusqu'aux événements culturels.

Il faut insister sur le soutien à des actions comme la réfection de murets, l'entretien de bordures de parcelles, les replantations d'arbres, le maintien de parcelles pour lutter contre les incendies. Dans les vignobles qui valorisent leur vin, le financement de ces actions est assuré en partie par les viticulteurs. Dans les vignobles en restructuration, les moyens ne permettent pas de maintenir ce patrimoine. Un appui renforcé est indispensable.

Les synergies dans les territoires passent aussi par des actions associant vin et tourisme, en privilégiant un tourisme durable s'appuyant sur le redéploiement des transports collectifs et les activités de nature et culture. Le potentiel de diversification liée au tourisme est encore important (accueil, hébergement, ventes directes, restauration...) et l'accompagnement d'actions individuelles et collectives doit bénéficier d'innovations et de mises en réseau...

3. Travailler dignement dans des exploitations à taille humaine

Dans toutes ces mesures, il faut donner priorité aux exploitations à taille humaine et plus intensives en travail. C'est un choix politique, que doit faire l'Europe en favorisant les initiatives d'accompagnement gérées ensuite aux échelles régionales et locales. Problèmes de santé, solitude, stress, difficultés financières dans les vignobles en restructuration... le métier de viticulteur est souvent loin de l'image d'Épinal de la success story de l'artiste vigneron... Il est urgent d'agir pour améliorer les conditions de travail et de vie, en ayant une attention particulière aux situations les plus fragiles. Cette amélioration est certes liée à celle des revenus, mais aussi à un ensemble de mesures touchant au travail et au renforcement des capacités des viticultrices et viticulteurs :

Appui aux différentes formes d'installations, notamment progressives. Il faut soutenir les associations foncières et mettre en place le prêt sans intérêt d'un capital initial d'exploitation ; offrir un meilleur accès à la formation grâce à un revenu de formation permettant d'accompagner le producteur durant son parcours professionnel, selon ses projets. C'est aussi une opportunité pour réanimer les dispositifs de formations existants, publics, privés et professionnels ; - soutien à la reconversion ou au départ en retraite, dans les vignobles en reconversion. La restriction des arrachages primés doit être compensée par des mesures revalorisant les retraites agricoles et soutenant les projets permettant un nouveau départ dans la vie.

4. Renforcer l'autonomie des exploitations et des entreprises

L'amélioration des conditions d'activité passe aussi par des exploitations plus autonomes. L'autonomie se joue au niveau énergétique par la réduction des consommations en gasoil, l'éco-construction privilégiant les matériaux locaux, les économies à tous les niveaux dans les exploitations



Les Verts



ou les coopératives. Il faut intégrer les innovations améliorant l'efficacité énergétique des conditionnements (bouteille, BIB) et favoriser les filières de récupération. De même, l'utilisation d'un compost local de qualité doit être soutenue pour rehausser le taux de matière organique dans les sols et contribuer à «l'économie verte locale ».La production de vin pose également la question des transports, incontournables pour des vignobles qui exportent. C'est un enjeu économique et écologique auquel peuvent répondre des expéditions groupées et rationalisées, la recherche de modes de transports alternatifs...

L'autonomie concerne aussi l'eau et l'irrigation. L'irrigation raisonnée est une alternative pour améliorer la qualité des vins, sécuriser les rendements ou favoriser la diversification des exploitations. Mais les projets ne doivent être mis en place qu'après évaluation de la ressource (en privilégiant l'eau récupérée) et des effets de l'irrigation sur le milieu. Il ne faut surtout pas relancer une stratégie productiviste qui menacerait une ressource si précieuse.

5. Recréer les imaginaires du vin pour une consommation responsable

Le vin est reconnu comme un bien alimentaire et de plaisir, immergé dans les cultures européennes. En même temps, la consommation excessive d'alcool et l'alcoolisme font des ravages qu'il faut combattre. Mais au lieu d'engager la société dans une perspective hygiéniste, voire même prohibitionniste, il convient de favoriser l'éducation à une consommation responsable, associée à la connaissance des vins et des terroirs. Renforcer les liens responsables entre producteurs et consommateurs permet un renouvellement des imaginaires autour du vin qui crée de la convivialité et de la valeur dont peuvent bénéficier les viticulteurs. Ce renouvellement culturel se nourrit à la fois de l'histoire, de la nature et des nouvelles technologies qui vont dans le sens du respect de l'environnement et des humains.

Il est donc important de redéployer des crédits OCM vers la « promotion responsable du vin », mais sans se limiter à des campagnes de marketing souvent surfaites et en décalage avec l'identité des produits. Elles doivent être connectées avec l'ensemble des projets locaux qui animent la création culturelle du vin. Ces actions relèvent des entreprises, des interprofessions et des états, mais l'Europe peut donner une orientation culturelle décisive.

6. Clarifier les limites et la segmentation du vin

Renouveler le sens du vin, par l'écologie et la culture, pose la question de sa définition, de ses limites, de sa segmentation. Le vin doit rester une boisson issue de la fermentation de raisins frais, associée à des pratiques inscrites dans un territoire et une culture. Il y a place pour la coexistence d'une viticulture de terroir (vins AOC), élitiste ou non, et d'une viticulture plus industrielle (vins de table et vins IGP), mais respectueuse du produit et de l'environnement. Les réformes de l'OCM et de l'INAO ont engagé une clarification dans la segmentation des produits, mais elle doit être revue. Il faut revenir sur la possibilité de vendre du vin de table de cépage ou de banaliser le rosé comme un mélange industriel. On voit l'importance d'une vigilance européenne, à laquelle a failli le gouvernement français. En autorisant un rosé de mélange, c'est l'investissement de nombreux producteurs et coopératives vers la qualité qui est atteint. Il faut agir au niveau de l'Europe pour construire une segmentation efficace, permettant la coexistence de la diversité des vins et favorisant la transparence de l'information aussi bien sur les pratiques agronomiques que œnologiques.



Les Verts



7. Donner un nouveau souffle à la démocratie dans la filière

Coopératives, associations, organismes de gestion, interprofessions... Les organisations sont nombreuses. Elles sont indispensables pour contrer les stratégies des multinationales et maintenir une production paysanne et territoriale du vin. Elles sont aussi justifiées parce que le vin utilise des ressources locales qu'il faut gérer collectivement. Pour autant, nombre d'organisations sont bloquées par les positions de notables ou des jeux politiques stériles.

La Région doit favoriser l'ouverture de ces organisations à toutes les composantes de la viticulture, soutenir les projets innovants et, si nécessaires, accompagner leurs simplifications. Une attention doit être accordée aux coopératives qui peuvent devenir l'outil commercial, non délocalisable, des viticulteurs écologiquement responsables. La région peut impulser les innovations coopératives, inciter à l'ouverture du sociétariat, soutenir à la fois les projets justifiés de regroupement et la création de nouvelles coopératives à taille humaine, fournissant de nouveaux services (diversification des activités).

8. Exiger l'équité dans la PAC

La répartition des soutiens à l'agriculture est globalement défavorable à la viticulture, dont une partie a réussi à se développer sans aide. Les viticulteurs n'ont pas bénéficié du rééquilibrage amorcé vers les éleveurs lors de la révision de la PAC, alors qu'ils contribuent à la production de biens publics comme le paysage ou la culture. Devenant écologiquement responsable, la viticulture est en droit de revendiquer un soutien direct pour ses services non marchands qu'elle rend à la société, en particulier dans les zones en restructuration menacées par l'abandon.

La France n'a pas choisi une extension des DPU au secteur viticole, alors qu'il s'agissait d'une alternative pour un soutien de base. La Région et l'Europe doivent tout mettre en œuvre pour développer, dans le cadre du financement au développement rural, un soutien compensatoire aux exploitations viticoles en zone difficile et des soutiens ciblés sur des actions vers le patrimoine, la culture et l'environnement. Il faut relancer le mouvement des CTE, sans les perversions administratives qu'il a pu connaître.

9. Réintroduire des outils de régulation de la production et des marchés au niveau Européen

L'histoire montre que les marchés du vin ont besoin de régulations importantes, pour faire face aux variations de récolte, aux fraudes, aux changements de consommation. Il ne s'agit pas de reconstruire un carcan, mais de disposer d'outils mobilisables en cas de crise.

Pour la gestion du potentiel de production, il faut revoir les orientations de l'OCM en maintenant les droits de plantation et la possibilité de l'arrachage primé, en confirmant les soutiens à la restructuration et à l'innovation vers une viticulture écologique.

Pour la régulation des marchés, l'Europe doit maintenir le recours possible aux prestations viniques et à la distillation de crise. Il convient par ailleurs de faire évoluer les règles de production pour inclure un engagement d'affectation parcellaire sur une catégorie de vin, et éviter de perturber les efforts qualitatifs réalisés dans certains vignobles



10. Appuyer la recherche et l'innovation pour une viticulture durable

La Région joue un rôle clé dans le soutien à la recherche et à l'innovation. Mais les liens entre viticulteurs et chercheurs se sont plutôt distendus. Il est donc urgent de relancer les collaborations entre viticulteurs, techniciens et chercheurs autour du projet d'une « viticulture durable ». Il faut encourager les travaux de sélection de cépages résistants aux maladies (métis et hybrides) et la réhabilitation de cépages anciens, la mise au point de modes de conduite économes du vignoble, les recherches pour la production de raisins et vins biologiques, les analyses sur les interactions entre vins et terroirs, en intégrant les questions de l'irrigation qualitative et du changement climatique.

Si l'urgence est écologique, les questions concernent aussi les liens entre vin et santé, les nouveaux produits issus du raisin ou du vin, et la relance des sciences sociales sur l'ensemble des dimensions du vin, de l'archéologie jusqu'au marketing. A l'échelle européenne, le soutien à la recherche passe aussi par des initiatives plus spécifiques comme la création d'un conservatoire européen des cépages du monde ou un observatoire des viticultures du monde.